

# Location du foyer socio-culturel



Le conseil municipal a adopté le 14 octobre 2014 (DCM N°53/2014), actualisé le 16/02/2016, un nouveau règlement intérieur pour le foyer socio culturel.

**La vocation première de cet espace est d'accueillir la vie associative locale et de favoriser sa location aux habitants de la commune.**

Les tarifs ci-dessous sont en vigueur depuis le 18 février 2016 – DCM N°05/2016 -.

SALLE PRINCIPALE	HABITANTS de SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE	EXTERIEURS
24 heures	250 €	450 €
48 heures	300 €	550 €
72 heures	300 €	650 €
<b>Forfait réveillon</b>	<b>800 €</b>	
<b>Salle Annexe</b>	50 €	70 €

Caution : 700€

SALLES ANNEXES - uniquement -		
24 heures	100 €	150 €
48 heures	150 €	200 €

**TARIF DE LOCATION DE VAISSELLE** En supplément : Montant forfaitaire de 150 €  
Caution : 200 €

Les cautions sont préalables et obligatoires.

Des forfaits de nettoyage des salles du Foyer socio culturel ont été fixés :

- Un forfait de **100 €**, en cas de location de l'ensemble du Foyer socio culturel, dont la grande salle, la cuisine, l'accueil, les toilettes, etc....
- Un forfait de **60€**, en cas de location des salles avant + l'accueil + les toilettes.